

DOCUMENTATION, RECHERCHE, PUBLICATION ET CONSERVATION LA COLLABORATION INTERNATIONALE

Document de travail pour la discussion de la Table

J. Clottes*

LA RECHERCHE ET LA PUBLICATION EN TANT QU'ASPECTS DE LA CONSERVATION

Comme pour tout site archéologique, l'étude et la publication des observations faites dans les grottes et abris ornés constituent des éléments essentiels pour leur conservation, même si, à la différence de la majorité des sites archéologiques, leur préservation à long terme reste l'objectif fondamental.

Deux principes sous-tendent cette remarque:

- 1) *On ne peut protéger efficacement que ce que l'on connaît bien.*

Il est évident que la connaissance des pigments et techniques picturales conditionne la protection des peintures rupestres et l'élaboration des mesures à prendre pour éviter leur dégradation. Mais la connaissance physico-chimique est loin d'être suffisante; celle du contexte archéologique, des sols, de la répartition exacte des oeuvres d'art, de leur nature et de leur importance respective est tout autant indispensable pour éviter des erreurs néfastes. Nous déplorons, aujourd'hui, que tant d'aménagements de grottes, parmi les plus prestigieuses, comme Lascaux, Pech-Merle, Niaux, Gargas, Font-de-Gaume, etc., aient été effectués *avant* que la grotte ait été étudiée à fond, entraînant des destructions et une perte irréparable de connaissances.

Connaître dans tous ses détails une grotte ornée reste le préalable absolu à l'établissement d'une politique de conservation. C'est à ce niveau que se situe le rôle des préhistoriens, avant que n'interviennent, en collaboration avec eux et sous leur contrôle, les spécialistes et techniciens de la conservation.

L'autre aspect de la question, c'est que les études archéologiques doivent prendre en compte cet aspect spécifique de la connaissance qu'est la conservation. D'une part, les méthodes utilisées par les chercheurs ne doivent en rien être vulnérantes pour les oeuvres et pour leur support, dont la conservation prime. D'autre part, chaque étude constitue un état de la question à un moment précis. Il est donc très important de relever et de noter non seulement ce qui subsiste mais aussi les traces d'altération, les graffiti, tout le contexte physique et humain de l'art. Ces observations ont des chances de se révéler extrêmement utiles dans l'avenir, car une grotte n'est pas un milieu figé à tout jamais, et son évolution peut entraîner bien des changements...

En France existe la VII^e Section de la Commission Supérieure des Monuments Historiques, chargée de veiller sur les grottes ornées Classées parmi les Monuments Historiques. Elle comprend des administrateurs, des préhistoriens et des physiciens. Sa compétence couvre tout le territoire national et elle a à connaître non seulement des problèmes propres à la préservation des sites, mais également des recherches qui y sont menées et de tous les projets les concernant.

Sur le plan international, un groupe de travail du Comité de l'ICOM a pour but de promouvoir les échanges d'idées et de données concernant la conservation des arts pariétaux et rupestres. Le Comité International d'Art Rupestre (CAR-ICOMOS), depuis 1980, regroupe la majorité des spécialistes de toutes disciplines et spécialités travaillant sur l'art rupestre, afin de promouvoir la protection des sites, mais aussi leur étude, leur mise en valeur et la diffusion des connaissances à leur sujet.

- 2) *La publication "sauve" le site*, comme pour toute recherche archéologique, en pérennisant ce qui n'a qu'une existence éphémère. Même si nous devons tout faire pour que l'art préhistorique se conserve le plus longtemps possible, il est certain qu'il disparaîtra un jour, çà et là, en tout ou en partie, et que ne subsisteront plus alors que les relevés et les photographies qui en auront été faits. Le cas s'est déjà produit: dans la Galerie Vidal de Bèdeilhac (Ariège), les relevés de l'Abbé H. Breuil diffèrent dans de très grandes proportions de ce qui est parvenu jusqu'à nous: ils ont la valeur d'originaux, comme les moulages d'oeuvres mobilières disparues ou détruites.

Outre cet aspect fondamental, la publication valorise le site, tant auprès du public que des responsables administratifs ou politiques. Elle favorise une prise de conscience par les non-spécialistes de l'importance et de la valeur de cet art, et donc la nécessité de le préserver. En ce sens, elle joue un rôle primordial dans le processus de la conservation qui sera d'autant plus efficace qu'il reposera sur un consensus.

ARCHIVAGE ET PUBLICATION: MONOGRAPHIES, ATLAS, ETC.

La constitution de banques de données, sous une forme ou sous une autre, est le travail de base pour le spécialiste d'art rupestre. Cela répond aux exigences de la connaissance, de la préservation par archivage, de la diffusion du savoir auprès de nos collègues comme auprès du grand public.

* Conservateur Général du Patrimoine. 11 rue de Fourcat. 09000 Foix.

Les relevés par calques ou sur photographies constituent une étape préliminaire vitale. Ils permettent de nos jours d'étudier et de reproduire les représentations préhistoriques mais aussi les détails pertinents de leur support. Ils servent de base aux études monographiques indispensables.

Chaque grotte ornée, en effet, doit être étudiée comme un ensemble, avec la plus grande minutie et le plus complètement possible. Il ne saurait être exclu qu'elle fasse partie d'un ensemble plus vaste, regroupant plusieurs autres cavernes ou abris décorés, des habitats, etc. Mais cette étape de l'étude vient plus tard. La monographie du site est le travail de référence premier: quoi qu'il arrive par la suite, une grotte bien publiée est en partie sauvée. La publication pose d'ailleurs bien des problèmes d'ordre éditorial: format des photographies et des relevés, nécessité de la couleur, coûts, etc.

Les monographies, qui ne restitueront jamais l'infinie diversité et complexité du milieu souterrain et des oeuvres qu'il abrite, peuvent être complétées par des inventaires, des fiches descriptives accompagnées de documents graphiques: par exemple, il ne sera pas possible de toujours publier *toutes* les traces charbonneuses relevées sur les parois d'une vaste caverne, mais la documentation réunie à leur sujet doit être conservée en un lieu spécialisé, comme le Centre National de Préhistoire (Périgueux). Bien d'autres informations y seront également gardées et pourront y être consultées dans une banque de données informatisée, comme la base Hadès dont la réalisation est en cours.

Le grand public a lui aussi besoin de publications accessibles. Des plaquettes existent souvent pour des sites particuliers ou pour un ensemble de sites, même si des progrès restent à faire dans ce domaine. Sous une forme plus élaborée, on aboutit à un atlas, comme celui qui fut publié en France en 1984. Il n'a rien d'exhaustif, mais l'essentiel des connaissances rassemblées à cette date y est publiée sous une forme accessible à tous, et son utilité n'est pas à démontrer.

Les films et le vidéodisque sont également des moyens utiles et performants de stockage des documents et de communication au public. En France, le Ministère de la Culture a élaboré une politique de réalisation de corpus cinématographiques pour les principales grottes ornées françaises: Lascaux, Niaux, ont été ainsi filmés, d'autres grottes sont en cours de tournage ou le seront dans l'avenir. Cela a pour but de disposer d'une banque d'images disponibles pour des acheteurs éventuels, ce qui évite de retourner dans les mêmes grottes pour filmer toujours les mêmes panneaux, avec tous les risques que comportent ces opérations. Bien des problèmes subsistent: peu de grottes sont encore archivées de la sorte (Pech-Merle, Cougnac,

etc.) et les autres ne le seront pas de sitôt. D'autre part, les progrès des techniques (cf *supra*) font que les demandes se multiplient.

L'accessibilité du public aux documents graphiques (diapositives, films, etc.) reste encore un but à atteindre, mais là aussi les problèmes sont nombreux: choix des documents à commercialiser: faut-il favoriser les "belles" représentations naturalistes, les plus demandées et celles qui se vendent bien, au risque de donner une vision tronquée de l'art pariétal?, —propriété scientifique; —droits des propriétaires et des auteurs; —droits de reproduction; —gestion commerciale, etc.

Depuis la réussite que fut et reste Lascaux II, les fac-similés deviennent à la mode: la restitution à l'identique d'un sanctuaire souterrain paraît la solution la meilleure lorsque, pour des motifs de conservation, une grotte ornée doit être fermée ou du moins rester interdite au grand public. La réalisation d'un fac-similé par la familiarité qu'elle implique avec la paroi ornée et la connaissance intime qu'en ont les techniciens chargés de le faire, dépasse de loin la simple opération commerciale et devient en elle-même une recherche. Il en va de même des expérimentations pratiquées par certains préhistoriens. Les fac-similés, pour des raisons pratiques, ne peuvent être que partiels. Or, si l'on reproduisait seulement le Salon Noir de Niaux, par exemple, cela reviendrait à donner aux profanes une idée fausse de cette grotte immense, où les Magdaléniens ont partout laissé quelques figures en fonction de critères divers. Ce point mérite discussion.

D'autres types de reproduction, qui resteront toujours partiels eux aussi, sont envisageables: moulages, projections d'images fixes ou mobiles, hologrammes, etc.

Le Thot, en Dordogne, fut conçu pour présenter au grand public une vue générale de l'art préhistorique. Une tentative très ambitieuse du même ordre, visant le plus grand nombre, est en projet à Tarascon-sur-Ariège. Ce genre de réalisation présente un intérêt évident, celui de sensibiliser des millions de personnes à l'art préhistorique. Il comporte des dangers non moins évidents, car il faut concilier les impératifs commerciaux et l'indispensable rigueur scientifique. En conséquence, malgré leurs préventions et leurs craintes, les spécialistes ne peuvent s'en désintéresser et les laisser au seul bon-vouloir des promoteurs.

PROPOSITIONS DE COLLABORATION INTERNATIONALE

L'art préhistorique constitue un patrimoine dont l'importance dépasse largement le cadre des Régions et même celui des Etats: il appartient à l'humanité toute entière.

Les problèmes de sa conservation seront d'autant mieux résolus s'ils sont traités à un niveau le plus élevé possible, celui de la collaboration internationale. Celle-ci peut se manifester à plusieurs niveaux.

Une coopération étroite est des plus souhaitables, à un niveau bilatéral, c'est-à-dire entre la France et l'Espagne qui, à elles seules, ont la charge de 95% de l'art paléolithique européen. Bien que des sites rupestres pléistocènes soient maintenant attestés en diverses parties du monde et que la recherche en la matière se développe partout, l'art dit "franco-cantabrique" reste l'un des plus anciens, des mieux datés et des mieux étudiés, et bien peu de pays consacrent autant d'efforts et de compétences à son étude et à sa conservation que la France et l'Espagne.

Cette coopération pourrait prendre diverses formes: — contacts bilatéraux périodiques (une ou deux fois par an) pour se tenir au courant des projets et recherches en cours; —harmonisation des politiques en matière de conservation et de recherche; —création éventuelle d'une structure commune consacrée à l'étude, la conservation et la présentation au public de ce patrimoine; etc. Bien des formules sont

possibles si la volonté de tels rapprochements existe de part et d'autre.

Au niveau mondial, la collaboration (échange des idées et des techniques, harmonisation des méthodes de relevés, d'inventaires, d'archivage, sensibilisation des gouvernements) passe par les sections ou comités spécialisés des organismes existants déjà connus, c'est-à-dire l'ICOM et le CAR (ICOMOS), ainsi bien entendu que par les contacts multiples et informels à l'occasion de colloques et autres réunions scientifiques spécialisées.

Dans ce cas, il ne s'agit plus seulement de l'art paléolithique au sens où nous l'entendons en Europe, mais de l'art rupestre sous toutes ses formes et à toutes les périodes. Les problèmes se posent alors à une toute autre échelle et de façons très diverses, même si le fond reste le même, à savoir la connaissance et la préservation d'un patrimoine artistique et culturel de toute première importance pour l'histoire de l'humanité.

Texte rédigé d'après les contributions fournies par les divers participants français.